

DEMANDE D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 20 février 2019, à compter de 18 h 30,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE

Dossier n° : D08-01-19/B-00020
Propriétaire(s) : RND Construction Ltd.
Emplacement : (16) 18, chemin Cedar
Quartier : 11 - Beacon Hill-Cyrville
Description officielle : lot 5, plan enr. 462
Zonage : R1AA
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

En 2017, le Comité a accordé une demande d'autorisation (D08-01-17/B-00344), concernant l'aménagement de cette propriété, laquelle n'a pas été menée à bien dans les délais prescrits. La propriétaire présente de nouveau une demande visant à lotir le bien-fonds en deux parcelles distinctes. Il est proposé de construire deux nouvelles maisons isolées de deux étages, une sur chacune des parcelles nouvellement créées. La maison existante sera démolie.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue d'une cession.

Le terrain qui sera disjoint est représenté par la partie 2 du plan 4R préliminaire qui accompagne la demande. Il aura une façade de 35,83 mètres sur le chemin Cedar sur une profondeur de 66,13 mètres. Sa superficie sera de 2 372 mètres carrés. La parcelle sera occupée par une maison isolée proposée qui sera située au 16, chemin Cedar.

Le terrain qui sera conservé est représenté par la partie 1 du plan soumis. Il aura une façade de 35,80 mètres sur le chemin Cedar sur une profondeur de 69,36 mètres. Sa superficie sera de 2 483 mètres carrés. La parcelle sera occupée par une maison isolée proposée qui sera située au 18, chemin Cedar.

LA DEMANDE indique que la propriété ne fait actuellement l'objet d'aucune autre demande d'approbation en vertu de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.